

Motion du 26 juin 2007 de M. Alexandre Chevalier, Mme Florence Kraft-Babel, MM. Alexis Barbey, Jean Sanchez, Mmes Fabienne Aubry Conne et Danièle Magnin: «Pour la fin du boycott».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 octobre 2007)

MOTION

Considérant:

- que la mise en application de la motion M-354 «A la stratégie de l'hégémonie par la guerre, ripostons par l'éthique économique!» n'est que partiellement respectée et qu'elle donne des résultats incohérents, à savoir que les conseillers municipaux ont reçu de nouveaux ordinateurs Dell de provenance américaine, mais qu'ils n'ont plus de produits de consommation courante fabriqués par des entreprises américaines, britanniques ou australiennes;
- que les produits boycottés par cette motion sont fabriqués en dehors de toute perspective politique et idéologique et sont le fait d'entreprises privées;
- qu'un nombre important des produits en provenance des pays boycottés sont conçus dans un rôle d'utilité publique;
- que la situation politique aux Etats-Unis a été modifiée par l'élection d'une majorité démocrate lors des élections législatives américaines de la mi-mandat le 7 novembre 2006, aussi bien à la Chambre des représentants qu'au Sénat;
- que la prise de conscience par cette nouvelle majorité des problèmes liés à la guerre et de ses répercussions est réelle et motivée par un changement de stratégie allant dans le sens du retour des troupes américaines et de la sortie du conflit irakien,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à modifier dès à présent sa politique d'achat, d'acquisition de biens et de placement boursier à l'égard des pays en conflit avec l'Irak boycottés par la motion M-354 et à les réintégrer dans les achats faits par la Ville de Genève.